

COÛTS CAPITALISÉS

1. COMPOSANTES DES COÛTS CAPITALISÉS

1 Le tableau qui suit détaille les coûts capitalisés aux immobilisations du
 2 Distributeur via les taux d'imputation. Ces coûts sont capitalisés en conformité
 3 avec les principes comptables généralement reconnus par les vérificateurs
 4 externes de la Société.

5

	COÛTS CAPITALISÉS (en millions de dollars)			
	<i>Exercice terminé le 31 décembre</i>			
	Années historiques		Année de base	Année témoin
	2001	2002	2003	2004
COÛTS CAPITALISÉS	-254,1	-252,4	-265,8	-271,2
Prestations de travail	-218,9	-232,3	-227,9	-232,7
Gestion du matériel	-41,7	-38,7	-37,9	-38,5
Autres	6,5	18,6		

6

7

2. ENCADREMENTS RELATIFS AUX PRESTATIONS DE TRAVAIL

8 En réponse à la demande de renseignements additionnels formulée par la
 9 Régie à l'égard des taux de prestation de travail et de leurs composantes, le
 10 Distributeur fournit les informations suivantes:

11

12 L'établissement des principes et règles sous-jacents à la prestation de travail
 13 relève de la responsabilité du contrôleur d'Hydro-Québec. Les encadrements

1 relatifs au calcul et à l'utilisation des taux de prestation sont diffusés à toutes
2 les unités de la Société via la publication et les mises à jour du *Manuel des*
3 *règles et pratiques en comptabilité de gestion.*

4

5 Ces principes et règles se retrouvent au chapitre 7 du *Manuel*, lequel encadre
6 les prestations de travail et les autres taux d'imputation standards. Des
7 encadrements additionnels portant sur les processus d'établissement et de suivi
8 des taux de prestation ainsi que des procédures relatives au calcul des taux de
9 prestation et à l'analyse des écarts de sur ou sous imputation sont également
10 fournis en annexe du *Manuel*.

11 Par ailleurs, l'ensemble des principes et règles sous-jacents à la prestation de
12 travail, de même que les montants imputés aux investissements par le biais de
13 la prestation de travail, font l'objet d'une révision annuelle et sont soumis à
14 l'examen des vérificateurs externes de la Société.

15

2.1 PRINCIPES ET RÈGLES

16 Le taux de prestation de travail vise à transporter des coûts à l'intérieur d'un
17 même centre de profit d'un support de coût à un autre représentant soit une
18 activité d'exploitation soit un projet d'investissement. L'unité d'œuvre est
19 toujours l'heure travaillée.

- 20 • Seules les heures de travail productives sont considérées dans le calcul
21 et l'utilisation du taux de prestation de travail;

- 1 • De plus, seuls les coûts **directement contributifs**, c'est-à-dire ceux
2 permettant spécifiquement à l'employé de réaliser sa prestation, sont pris
3 en compte dans l'établissement du taux horaire;
- 4 • Un taux de prestation de travail peut être associé à une ou plusieurs
5 catégories similaires d'employés en tenant compte des spécificités
6 suivantes propres à chaque catégorie:
- 7 - Salaires de base moyens;
- 8 - Consommation de coûts indirects de facturation interne;
- 9 - Nombre d'heures productives;
- 10 - Pourcentage d'efforts consacrés aux investissements.
- 11

2.2 COMPOSANTES DU TAUX DE PRESTATION

12 Le taux de prestation de travail d'une catégorie d'employés est le quotient des
13 coûts directement contributifs au travail effectué par cette catégorie d'employés
14 et des heures productives afférentes.

15

16

<u>Numérateur :</u> <u>Coûts directement contributifs à la prestation de travail</u>
Dénominateur : Heures productives de référence estimées

17

18

20 Coûts directement contributifs à la prestation de travail

21 Une grille des composantes de coûts associées à la prestation de travail et un
22 schéma d'aide à la décision guide l'identification des composantes de coûts à

1 inclure dans un taux de prestation de travail. Ces outils sont présentés en
2 annexe au présent document.

3 Les principales composantes de coûts considérées sont:

4 • Charges brutes directes associées à la catégorie d'employés:

5 ❖ Main d'œuvre directe, c'est-à-dire le salaire de base, le temps
6 supplémentaire, les primes et les bonis de rendement ainsi que les
7 avantages sociaux;

8 ❖ Autres charges contributives à la prestation de travail, tel que
9 l'habillement et le matériel de sécurité des employés, les frais
10 d'utilisation des véhicules et les outils et instruments de travail;

11 • Charges de services partagés pour des produits et services directement
12 contributifs à la prestation, notamment: les coûts liés aux espaces
13 occupés, aux services de bureautique ainsi qu'à la téléphonie
14 administrative et aux radios mobiles;

15 • Coûts indirects relatifs à la gestion et au support administratif immédiats
16 des employés réalisant la prestation.

17

18 **Heures productives de référence estimées**

19 Ces heures sont établies à partir d'une lecture des codes de temps productifs
20 inscrits dans le système de traitement de la paie.

21

2.3 PROCESSUS D'ÉTABLISSEMENT ET DE SUIVI DES TAUX DE PRESTATION

1 La planification et le suivi des taux de prestation de travail sont effectués par les
2 responsables des vice-présidence Réseau et Ventes et services à la clientèle
3 ainsi que de la direction principale Grandes Entreprises et sont soumis aux
4 validations de la part du contrôleur de la division.

5

6 Les coûts directement contributifs à la prestation de travail ainsi que les heures
7 de références productives sont estimés à partir des données réelles de l'année
8 de référence et ajustés pour tenir compte du volume d'activités anticipé.

9

10 En fin d'année, les taux de prestation sont révisés en fonction des données
11 réelles et une analyse des écarts de sur ou sous imputation est réalisée en vue
12 d'apporter les correctifs requis aux projets d'investissement de l'année.

1 **2.4 INCIDENCE DES PRESTATIONS DE TRAVAIL SUR LE CADRE**
2 **FINANCIER DU DISTRIBUTEUR**

3 Le tableau suivant résume l'impact des prestations de travail imputées par le
4 Distributeur à ses investissements:

	Prestations de travail aux investissements			
	<i>Exercice terminé le 31 décembre</i>			
	Années historiques		Année de base	Année témoin
	2001	2002	2003	2004
Valeur des prestations de travail (en M\$)	218,9	232,3	227,9	232,7
Heures imputées aux investissements	2 474 000	2 503 000	2 396 000	2 396 000
Taux horaire moyen (en \$)	88	93	95	97

5
6 Le Distributeur utilise environ 75 taux de prestation de travail différents pour
7 comptabiliser le coût de ses activités, dont une trentaine pour des imputations
8 totalisant plus de 1 000 heures.

9
10 Au cours de la période 2001-2004, le taux horaire moyen de prestation de travail
11 affiche une croissance similaire à l'inflation.

ANNEXES

GRILLE DES COMPOSANTES DE COÛTS

ASSOCIÉES À LA PRESTATION DE TRAVAIL

ET

OUTIL D'AIDE À LA DÉCISION

POUR L'IDENTIFICATION DES

COMPOSANTES DE COÛTS